

DES VALEURS À PRÉSERVER

DÉFI 3

3. LE SOUTIEN AUX FAMILLES ET LE MAINTIEN DE LA QUALITÉ DE VIE DES AÎNÉS

Depuis 2003, le gouvernement a mis en place des politiques sociales afin de créer des conditions favorables à l'épanouissement et au mieux-être des familles et des aînés.

UN TOTAL DE 10 MILLIARDS DE DOLLARS POUR LES FAMILLES

En 2009, les familles ont bénéficié d'un soutien financier des gouvernements de 10 milliards de dollars.

- À cet égard, le Québec se place dans le peloton de tête lorsqu'on le compare avec les différents pays de l'OCDE.
- Les résultats obtenus sont à la mesure des efforts investis, autant sur le plan de la natalité, de la participation des femmes au marché du travail que du soutien au revenu.

ASSURER UN NIVEAU DE VIE ADÉQUAT AUX AÎNÉS

Dans le contexte actuel du vieillissement accéléré de la population, le gouvernement du Québec doit s'assurer que les aînés atteindront un niveau de vie adéquat pour leur retraite.

Par ailleurs, avec la hausse continue de l'espérance de vie, le gouvernement a déjà mis en place différents incitatifs afin de permettre aux individus d'augmenter leur épargne étant donné qu'ils seront à la retraite un plus grand nombre d'années.

Certains travailleurs pourraient choisir de demeurer actifs plus longtemps sur le marché du travail, retardant ainsi leur départ à la retraite. Avec la réduction du bassin de la population active, qui sévira dans les prochaines années, cela permettrait d'atténuer l'impact du vieillissement de la population sur l'économie.



DES INVESTISSEMENTS GOUVERNEMENTAUX MAJEURS À L'ÉGARD DES AÎNÉS

UN INVESTISSEMENT DE TAILLE DE LA PART DU GOUVERNEMENT A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE LA STRATÉGIE D'ACTION EN FAVEUR DES AÎNÉS, PRÉSENTÉE AVEC LE BUDGET 2007-2008.

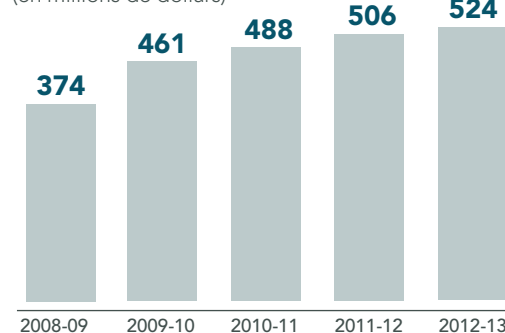
CETTE STRATÉGIE REPRÉSENTE UN INVESTISSEMENT DE PLUS DE 1,3 MILLIARD DE DOLLARS SUR CINQ ANS.

LE GOUVERNEMENT A MIS EN PLACE PLUSIEURS MESURES AFIN :

- D'AMÉLIORER LE REVENU DISPONIBLE DES AÎNÉS;
- DE FAVORISER LEUR MAINTIEN À DOMICILE;
- DE MIEUX SOUTENIR LES PROCHES AIDANTS.

INVESTISSEMENTS EN FAVEUR DES AÎNÉS DEPUIS LE BUDGET 2007-2008

(en millions de dollars)



L'AIDE FISCALE EN FAVEUR DES AÎNÉS ET DES PROCHES AIDANTS AURA PRESQUE TRIPLÉ EN NEUF ANS, PASSANT DE 315 MILLIONS DE DOLLARS EN 2003-2004 À 864 MILLIONS DE DOLLARS EN 2012-2013.